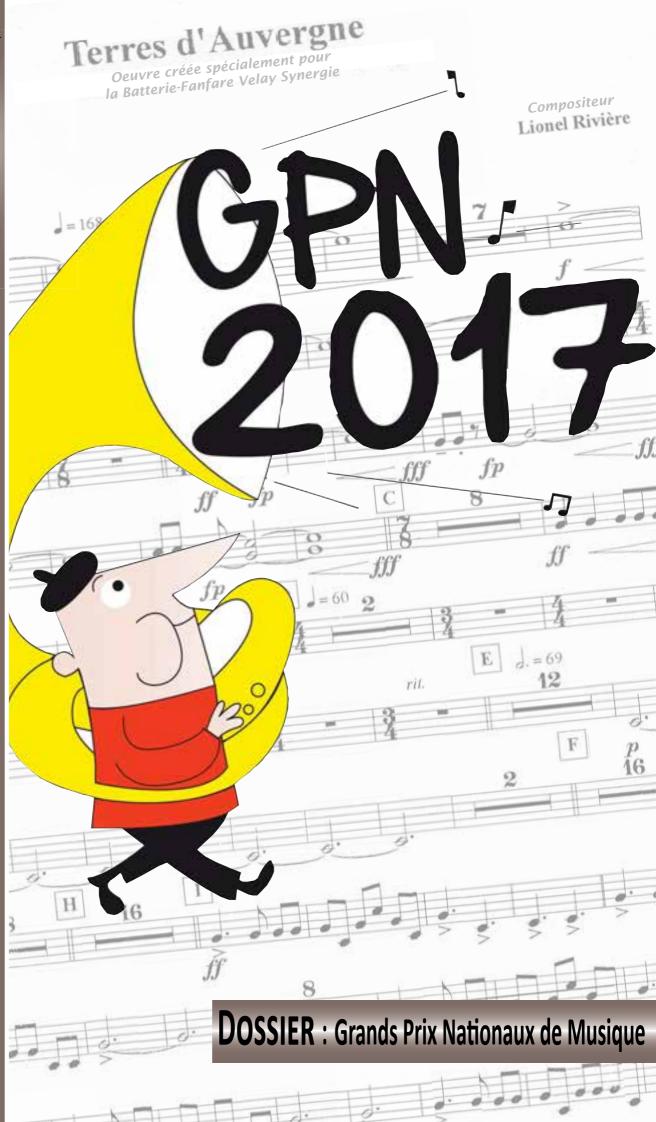
BULLETIN MUNICIPAL

N°38









Etat Civil

Naissances

DEJOUX Naé, né le 29 janvier - La Roche GRAND Lana, née le 4 mars - 13 Route du Fau ENGELMANN Liana, née le 9 mars - 23 Route de Jonzieux DUCHEZ Victoire, née le 12 mars - 4 Lot. Saint-Roch CUETO Nolan, né le 15 mars - Le Buis MONTEUX Gabin, né le 21 mars - 1 Allée du Docteur Besquet PERRILLAT-CHARLAZ Noélie, née le 21 mars - La Cour LEBLANC Aaron, né le 25 Mars - 5 Rue de Firminy JOUBERT Marie, Vve PAUZE, décédée le 2 janvier, à l'âge de 70 ans MONTROBERT Joëlle, Ep. CHALMANDRIER, décédée le 10 janvier, à l'âge de 60 ans DEFOUR Joseph, décédé le 12 janvier, à l'âge de 85 ans CZEKAJ Angèle, Vve FERRIER, décédée le 15 janvier, à l'âge de 87 ans FOUVET Marinette, Vve CHAPELLON, décédée le 16 janvier, à l'âge de 82 ans CHAUMAYRAC Sylvie, ép. FOURNET-FAYARD, décédée le 28 janvier, à l'âge de 50 ans MOULIN Marie, Vve RIBEYRON, décédée le 28 janvier, à l'âge de 93 ans RIOCREUX Marcelle, Ep. COURT, décédée le 9 février, à l'âge de 83 ans BONNET Joseph, décécé le 14 février, à l'âge de 87 ans ROCHEDIX Philippe, décédée le 18 février, à l'âge de 92 ans VALLAT Marinette, Vve GERPHAGNON, décédée le 13 avril, à l'âge de 92 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances et décès enregistrés dans les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 13 avril 2017

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 9 mars 2017

- Le vote du compte administratif 2016 du budget communal a été voté à l'unanimité par les élus. Celui-ci laisse apparaître un résultat cumulé de 810 448,58 €. Les élus ont également décidé, à l'unanimité, d'affecter 760 000 € de ce résultat en section d'investissement afin d'autofinancer les grands projets du mandat.

La lecture du compte administratif 2016 met en évidence une baisse de 144 000 € des charges de fonctionnement courant directement liée aux économies d'énergie (extinction de l'éclairage public, nouveaux projecteurs au Gymnase N°1, politique d'achat de fournitures rigoureuse,...).

Enfin, la commune s'est désendettée en deux ans à hauteur d'un million d'euros, entraînant une augmentation de la capacité d'autofinancement de + 31,70 %. cette politique d'économie des deniers publics permet de dégager des marges de manoeuvre importantes pour l'investissement en 2017.

- Les révisions allégées du Plan Local d'Urbanisme ont été adoptées à l'unanimité. Les objectifs recherchés dans cette procédure sont les suivants : rendre les opérations de construction rapidement réalisables, intégrer des projets d'intérêt général dans le P.L.U. et protéger les espaces agricoles et naturels en rendant dix hectares supplémentaires en zones A et N.

CLASSES EN 7

Dans le cadre de l'organisation de la grande fête des conscrits nés au cours des années en 7, le Comité d'organisation lance un appel à tous ceux qui souhaitent participer à cette manifestation qui se déroulera le samedi 2 septembre, avec un repas à midi et/ou le défilé des chars en fin d'après-midi.

Alors, conscrits d'hier et d'aujourd'hui, résidents de la commune ou y ayant séjourné dans votre jeunesse, si vous souhaitez vous joindre à cette manifestation, vous pouvez vous inscrire par l'intermédiaire du fichier d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur la page "A la Une" du site internet de la commune www.saintjustmalmont.fr, à remettre à la Boucherie Soleilhac - 2 Rue du Centre - 43 240 Saint Just Malmont, ou encore en envoyant un mail à l'adresse classeen7@yahoo.com, en précisant vos nom, prénom, adresse mail, numéro de téléphone mobile et année de naissance (pour les mineurs, précisez le nom et prénom des tuteurs légaux). Vous serez contactés par la suite.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre les organisateurs à l'adresse classeen7@yahoo.com



Editorial

Le bulletin municipal constitue un vecteur d'information
privilégié pour nos habitants qui attendent sa parution
avec toujours la même impatience. Comme vous pourrez le
constater en parcourant ces pages, la maquette de la Trame a
évolué et a été modernisée.

L'occasion m'est donnée pour remercier tous ceux qui participent à son élaboration : associations, agents municipaux, photographes amateurs et élus.

L'éditorial est une rubrique idéale pour mettre l'accent sur des sujets qui vous concernent ou vous passionnent, donc qui m'intéressent en priorité.

Depuis quelques temps, les habitants du centre-bourg sont victimes de tapage nocturne, perpétré par une poignée d'individus peu respectueux de la quiétude des autres. Les habitants constatent également la présence de chauffards complètement irresponsables qui confondent nos rues avec un circuit automobile.

Afin d'enrayer ces comportements qui mettent à mal le vivre ensemble si cher aux saint justaires, vos élus ont décidé de faire appel à une entreprise de sécurité qui a déjà fait ses preuves sur nos zones industrielles. Cette société évoluera en lien étroit avec les forces de gendarmerie qui sont partie prenante de cette opération. Enfin, des contrôles de vitesse, réalisés par la brigade motorisée d'Yssingeaux, sont effectués sur les chaussées du centre-ville. Votre sécurité et la protection de votre cadre de vie constituent pour moi une priorité.

L'autre préoccupation du moment concerne le commerce du centre-bourg. Le projet de création d'un restaurant traditionnel retient toute mon attention. Les commerçants et artisans peuvent compter sur le Fond d'Intervention Local (F.I.L.), mis en place par la communauté de communes Loire-Semène. Ce dispositif financier déclenche le déblocage d'aides européennes (LEADER) et est susceptible d'être complété par des aides régionales.

Votre équipe municipale fait preuve de réactivité et de pragmatisme avec toujours les mêmes objectifs : le renforcement de l'attractivité de notre commune et la préservation de notre qualité de vie.

Votre Maire, Frédéric Girodet

SOMMAIRE		
Actualités Municipales	P. 2	
Editorial - Sommaire	P. 3	
Rétrospective	P. 4	
Travaux	P. 7	
Personnel Communal	P. 9	
Dénomination des voies	P. 10	
Nouvelles modalités de délivrance des titres	P. 12	
DOSSIER: GRANDS PRIX NATIONAUX DE MUSIQUE	P. 14	
Vie Scolaire	P. 16	
Associations	P. 20	
Incivilités	P. 25	
Rencontre avec	P. 26	
Agenda	P. 28	

Prochaine parution: Octobre 2017

Les articles et photos doivent parvenir en mairie par mail à l'adresse

mairie@saintjustmalmont.fr avant le 1er septembre 2017

Les photos doivent avoir une résolution suffisante (attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire

Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication

Conception & rédaction : service & commission Communication

Crédit photos : mairie, associations

Impression: imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Tirage: 2000 exemplaires

Mairie de St-Just-Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT Tél.: 04 77 35 01 40 - Fax: 04 77 35 92 34 - Mail: mairie@saintjustmalmont.fr

Site internet: www.saintjustmalmont.fr

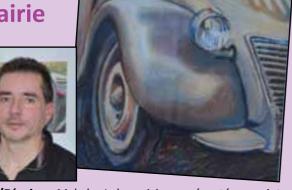






Expositions en Mairie





Janvier/Février - Mykolas Lukosevicius a présenté ses peintures représentant des "morceaux choisis" d'anciens modèles Citroën. D'autres tableaux plus abstraits complétaient cette exposition.





Mars à Mai - Marie-Thérèse Belleney a exposé ses aquarelles et pastels. Paysages, villes, portraits ou encore marines sont reproduits de manière très réaliste.

29 Janvier Concert du Nouvel An

Les choristes du collège Roger Ruel de Saint Didier en Velay ont enchanté le public pour ce rendez-vous annuel avec de nombreux chants traditionnels.





28 février Mardi Gras intergénérationnel

Les séniors du Club Toujours Jeune avaient invité les enfants de l'Accueil de Loisirs pour une dégustation de bugnes à la Salle des Expositions. Petits et grands ont joué le jeu en portant des costumes très colorés ou en se grimant tout simplement.





11 Mars Concert Rock

L'AMAP Just Bio organisait son concert annuel.
Le groupe "Bumpers" a animé cette soirée dans une ambiance conviviale et familiale, en reprenant des titres du rock et du hard-rock des dernières décennies (Téléphone, Rolling Stones, AC/DC, Hendrix...).

19 Mars Concert Rétina

La Chorale Choeur Ouvert a invité la Chorale des Aînés du Puy pour partager un moment musical avec le public venu nombreux, dans le cadre de l'opération "Mille Choeurs pour un regard", au profit de l'association Rétina France qui soutient la recherche médicale en ophtalmologie.





25-26 Mars Spectacle Théâtre

L'association Just pour le Plaisir, composée d'une douzaine d'acteurs, a présenté sa dernière pièce de théâtre toujours pleine d'humour, sous la houlette de Marie-Claire Lesueur qui en assurait la mise en scène.

3 Avril Repas des Séniors Quelle ambiance !!!

Plus de 200 convives ont répondu présents à l'invitation du Maire pour le traditionnel repas des Séniors. L'animation était orchestrée par Georges Cubizolles, avec la participation des convives pour une chanson ou une histoire. Le repas était préparé et servi par l'équipe de l'auberge Royer, pour le plaisir de tous.





5 et 8 Avril Moments Musicaux

L'école de musique intercommunale Musica'LS a proposé deux moments musicaux, le premier à l'église de Saint Just Malmont, avec la classe de violon, et le second à l'Accueil de Loisirs Pierre Royon, avec la classe de piano.

Ces représentations réunissaient des musiciens de tous âges interprétant un répertoire hétéroclite. Le public mélomane présent a pu apprécier la qualité des prestations en tenant compte du niveau musical des exécutants.



9 Avril Arrivée Rallye SPAA

Plus d'une soixantaine de véhicules de tous âges s'étaient donné rendez-vous pour la 23ème édition de ce rallye. Au départ de Marlhes, les pilotes et leurs équipages, dont quelques-uns étaient déguisés pour l'occasion, ont arpenté les routes départementales entre Loire, Ardèche et Haute-Loire sur une distance totale de 180 kilomètres. L'arrivée s'est déroulée sur la place de l'église devant une foule compacte de passionnés pour la remise de prix.





De nouveaux véhicules au service technique

Le tractopelle, âgé de vingt-deux ans, était à bout de souffle. Cet engin est très utilisé par nos agents habilités pour réaliser des curages de fossés, des fouilles, des réparations de réseaux d'assainissement ou d'éclairage public,...

Le choix des élus s'est porté sur un tractopelle neuf de la marque JCB. Sa puissance et ses nombreux équipements permettront des interventions rapides et efficaces en cas d'urgence et sera également très utilisé pour réaliser des travaux en régie.



Un véhicule utilitaire du service technique a été remplacé après quinze ans de bons et loyaux services. Le contrôle technique de ce Renault Kangoo comportait de nombreuses lignes d'éléments non conformes et son entretien devenait onéreux.

Un Renault Kangoo neuf a été commandé auprès de l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics), organisme national qui achète au meilleur tarif tout type de matériel pour les collectivités.



L'aire de stockage de pouzzolane située sur un délaissé de la route départementale N°10, au village de l'Aubépine, s'avère très utile et fonctionnelle. Ce secteur de déneigement très éloigné du dépôt communal, est traité par l'agriculteur Jean-Yves Moulin. Celui-ci disposera ainsi d'un stock de pouzzolane au centre de sa tournée de déneigement. Il pourra donc recharger sa saleuse sur



son itinéraire, sans gaspiller de précieuses minutes et kilomètres en cette période sensible de l'année. Les agents du service technique ont confectionné un casier à l'aide de blocs de béton préfabriqués afin de faciliter la manœuvre des engins.



La ventilation mécanique des vestiaires de football du complexe sportif a été remise en état. Elle est désormais protégée des actes malveillants par l'installation d'une grille de protection sur le toit terrasse des vestiaires.

Les portes et plinthes de la salle polyvalente, entièrement rénovée en 2012, méritaient une nouvelle couche de peinture. Cette salle, très utilisée pour les manifestations municipales et par les associations, fait l'objet tous les week-ends de montage et démontage de matériels. Les portes et plinthes sont les premières "victimes" de mauvaises manipulations du matériel. Tous les utilisateurs ont été sensibilisés afin de maintenir cette salle en bon état.





Les agents du service technique ont également installé des dispositifs d'éclairage automatique dans les coursives qui mènent à la salle polyvalente. Ces travaux s'inscrivent dans la droite ligne de la municipalité qui souhaite renforcer sa politique d'économie d'énergie. En outre, l'éclairage automatique permet une meilleure gestion de ces espaces desservant la salle polyvalente qui est occupée sur des plages horaires extrêmement larges et variées.

Des bordures franchissables ont été installées et des enrobés ont été réalisés sur le domaine public pour faciliter l'accès d'une propriété route de Firminy. De plus, le coffret électrique de cette maison a pu être réinstallé sur un espace stabilisé.





Les eaux pluviales ont été canalisées dans un chemin à proximité du village du Bouchet. Les épisodes pluvieux intenses provoquaient une accumulation d'eau dans un chemin, le rendant à terme impraticable.

Le tableau électrique de l'église de Saint Just ne répondait plus aux normes en vigueur et a dû être remplacé par l'électricien du service technique. L'église, considérée comme un établissement recevant du public, fait l'objet de commissions de sécurité, et à ce titre, la commune, propriétaire de l'édifice, doit faire le nécessaire afin de s'y conformer.





Depuis des années, de nombreux abri-conteneurs sont réalisés par les agents techniques sur la commune. La municipalité poursuit ce programme, notamment au lotissement Les Grangers et à la zone industrielle de la Garnasse. De plus, l'éco-point à proximité du lotissement du Centre, très fréquenté par les saint-justaires, a été entièrement habillé en bois autoclaves. L'espace est désormais clairement défini et beaucoup plus esthétique.

En partenariat avec la Communauté de Communes Loire-Semène, nos agents du service technique ont aménagé quatre abri-conteneurs : au Sarret, à Malmont, à la Ratelière et rue Jean-Baptiste Jourjon.

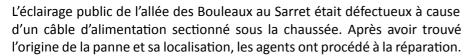




Les agents techniques sont intervenus sur le dispositif de remplissage du silo de plaquettes de bois de la chaufferie de Malmont. La vis sans fin acheminant le bois déchiqueté dans le silo a été démontée et remise en état, et le moteur l'entraînant a été remplacé.



Au sein des lotissements Côte-Vieille, La Ratelière et La Prairie, des arbres ont été taillés ou abattus. Ceux-ci présentaient un risque pour les murs de clôture des riverains ou avaient tout simplement pris trop d'ampleur.







La sortie de l'hiver laisse apparaître un certain nombre de dégâts sur les voiries occasionnés par le gel ou les engins de déneigement. Les "nids de poules" sur la chaussée ou les tampons des réseaux d'assainissement sont ainsi réparés par les agents des services techniques.



Mouvements de personnel

Départs pour un horaire hebdomadaire à temps complet, départ en retraite, pour une création d'entreprise, ou pour une évolution de carrière, c'est la vie de nos collectivités.

Nous souhaitons réussite et épanouissement dans toutes leurs nouvelles situations à Marie-Pierre Chapellon, Blandine Stroz, Armand Cheucle, Guillaume Stawicki et Emmanuel Sahuc.

Les missions des communes évoluent, avec notamment la fin de la délivrance des titres (voir les pages 12 & 13 de ce numéro), les compétences changent et les besoins également.

Suite au départ de Marie-Pierre Chapellon, Béatrice Chabanne a rejoint le secrétariat de la mairie pour des missions d'accueil du public au rez-de-chaussée, et notamment tout ce qui concerne l'état-civil.

Bienvenue à Katy Lachat

Nous sommes très heureux d'avoir accueilli Katy Lachat, depuis le 1^{er} février, au sein de notre collectivité, en contrat aidé, au service administratif.

Elle a rapidement pris le relais pour l'accueil téléphonique et physique au 1^{er} étage de la mairie, et pour la gestion des réservations au restaurant scolaire municipal. Son sens de l'organisation, son



dynamisme, sa gaieté et sa volonté constituent tous les ingrédients d'une bonne intégration. Nous lui souhaitons une bonne continuation au sein de nos services.

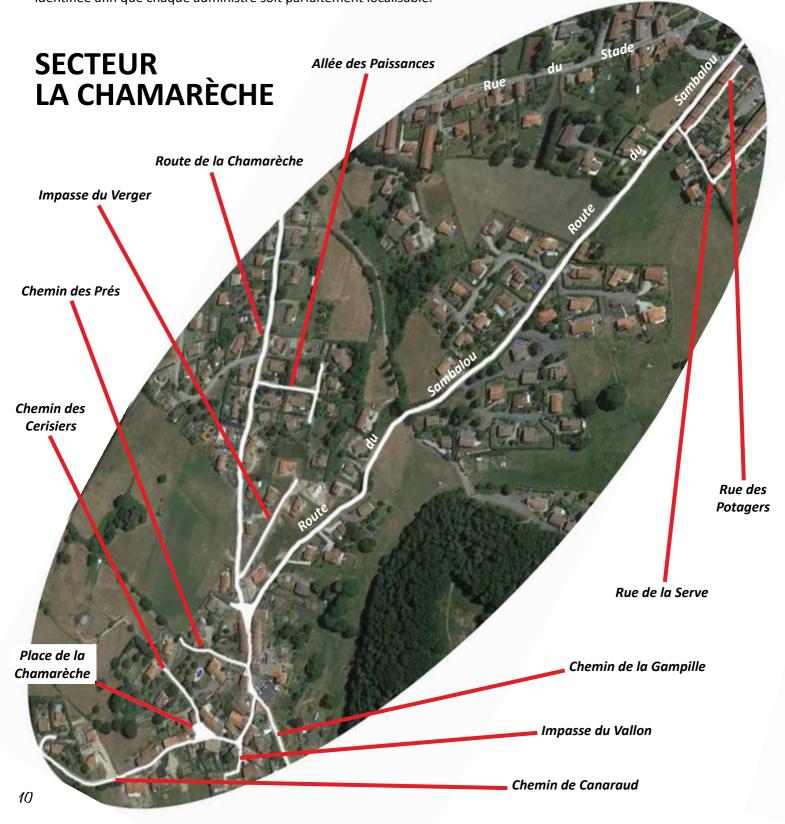


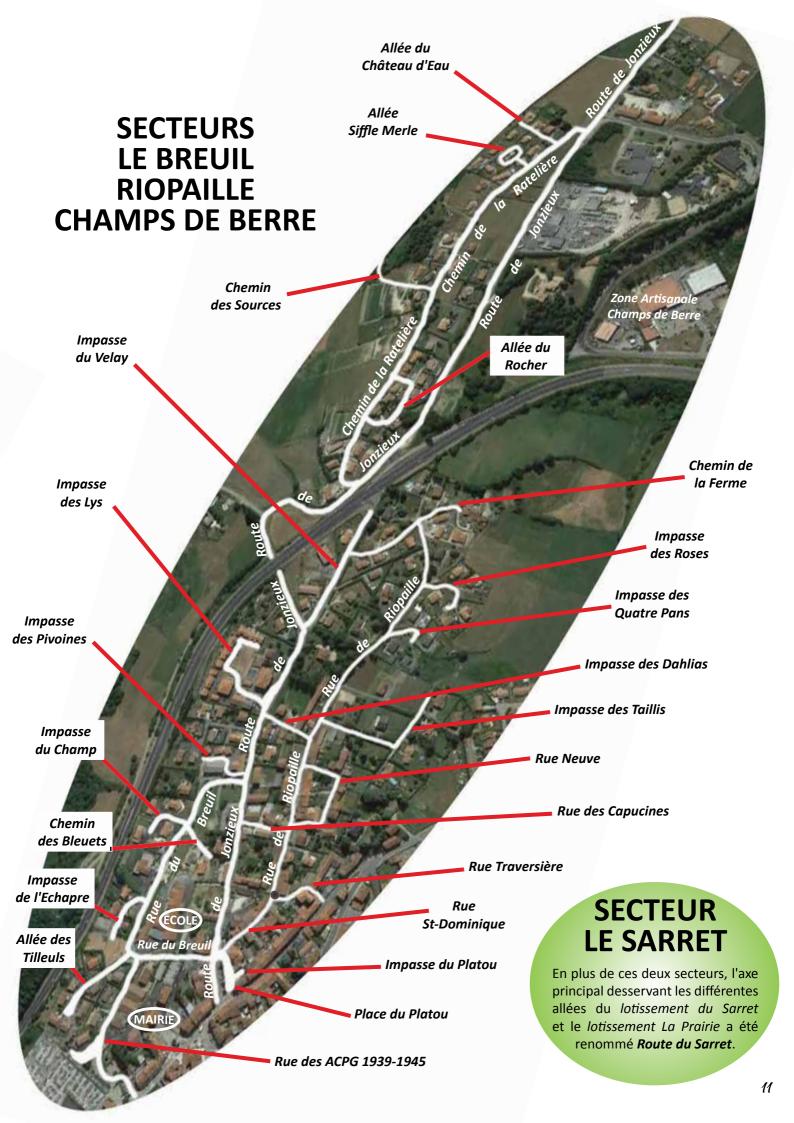
Pourquoi avoir engagé cette démarche?

La dénomination des rues et la numérotation des habitations sont devenues nécessaires dans la vie quotidienne pour les différents services proposés à la population :

- la distribution du courrier par les facteurs, surtout lors de remplacements, au domicile des administrés
- l'accès des soins et des services d'urgence
- les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS
- les livraisons par et pour les entreprises et particuliers
- le développement des services à la personne

De plus, la commercialisation de la fibre optique ne peut se faire que pour des habitations disposant d'une adresse bien identifiée afin que chaque administré soit parfaitement localisable.





Dans le cadre de la simplification des démarches initiée par l'Etat, après les permis de conduire, les certificats d'immatriculation et les passeports plus récemment, notre commune ne traite désormais plus les demandes de cartes nationales d'identité depuis le 21 mars dernier. Pour information, vous trouverez ci-après les différentes modalités pour la délivrance de ces titres.

Demandes de permis de conduire et de certificats d'immatriculation

Les demandes de permis de conduire et de certificats d'immatriculation (ex-cartes grises), qui s'effectuent aujourd'hui en partie aux guichets des préfectures, seront enregistrées à l'avenir exclusivement de manière numérique. Cette démarche sera effectuée soit par l'usager lui-même via une téléprocédure gratuite sur internet, soit si l'usager le souhaite, par l'intermédiaire d'un professionnel agréé (auto-école pour les permis de conduire, ou professionnel de l'automobile pour les certificats d'immatriculation). Les dossiers ainsi télétransmis seront instruits à distance par des plateformes spécialisées. Les guichets du Pôle Circulation de la préfecture de la Haute-Loire, à l'instar de ceux de toutes les préfectures, fermeront à compter du déploiement généralisé de ces plateformes au cours du 4ème trimestre 2017.

Demandes de passeport biométrique

Pour les personnes majeures

La durée de validité du passeport est de 10 ans. L'usager devra impérativement déposer son dossier dans une mairie agréée, composé des pièces suivantes :

- une copie intégrale de l'acte de naissance en original (moins de 3 mois) <u>en cas de 1ère demande ou si votre carte</u> <u>nationale d'identité est périmée de plus de 5 ans (en faire la demande à la mairie du lieu de naissance)</u>.
- un justificatif du domicile récent (moins de trois mois), par exemple : facture électricité, gaz ou téléphone, avis d'imposition... Si la personne majeure est hébergée chez une tierce personne, et n'a pas de facture à son nom (y compris chez les parents), elle devra fournir :
 - une pièce justificative du domicile de la personne qui l'héberge (facture, avis d'imposition,...)
 - une pièce d'identité de l'hébergeant
 - une attestation sur l'honneur, sur papier libre, en précisant la date de l'hébergement
- des timbres fiscaux pour un montant de 86 € (vendus dans les bureaux de tabac)
- une photo d'identité récente (moins de six mois) aux normes et en couleur (réalisée en photomaton agréé ou chez un photographe, il est recommandé de poser les lunettes pour ne pas avoir de reflets)
- une pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de chasser)
- en cas de renouvellement, restituer l'ancien passeport
- le formulaire de demande doit être rempli et signé au stylo noir

Pour les personnes mineures

La durée de validité du passeport est de 5 ans. Le représentant légal devra impérativement déposer le dossier dans une mairie agréée, accompagné du mineur concerné. Le dossier sera composé des pièces suivantes :

- une copie intégrale de l'acte de naissance en original (moins de 3 mois) <u>en cas de 1ère demande ou si votre carte</u> <u>nationale d'identité est périmée de plus de 5 ans (en faire la demande à la mairie du lieu de naissance)</u>.
- un justificatif du domicile récent (moins de trois mois), par exemple : facture électricité, gaz ou téléphone, avis d'imposition... Si la personne majeure est hébergée chez une tierce personne, et n'a pas de facture à son nom (y compris chez les parents), elle devra fournir :
 - une pièce justificative du domicile de la personne qui l'héberge (facture, avis d'imposition,...)
 - une pièce d'identité de l'hébergeant
 - une attestation sur l'honneur, sur papier libre, en précisant la date de l'hébergement
- des timbres fiscaux pour un montant de 17 € (de 0 à 15 ans) ou de 42 € (de 15 à 18 ans) (vendus dans les bureaux de tabac)
- une photo d'identité récente (moins de six mois) aux normes et en couleur (réalisée en photomaton agréé ou chez un photographe, il est recommandé de poser les lunettes pour ne pas avoir de reflets)
- une pièce d'identité du représentant légal
- une pièce d'identité du mineur s'il en possède une
- en cas de renouvellement, restituer l'ancien passeport
- le formulaire de demande doit être rempli et signé au stylo noir
- les empreintes digitales sont réalisées à partir de 12 ans

Demandes de carte nationale d'identité (C.N.I.)

Pour une 1ère demande

- une photo d'identité récente (moins de six mois) aux normes et en couleur (réalisée en photomaton agréé ou chez un photographe, il est recommandé de poser les lunettes pour ne pas avoir de reflets)
- une copie intégrale de l'acte de naissance en original (moins de 3 mois) (à demander à la mairie du lieu de naissance).
- un justificatif du domicile récent (moins de trois mois), par exemple : facture électricité, gaz ou téléphone, avis d'imposition...

Une personne majeure hébergée chez une tierce personne et n'ayant pas de facture à son nom (y compris chez les parents), devra fournir :

- une pièce justificative du domicile de la personne qui l'héberge (facture, avis d'imposition,...)
- une pièce d'identité de l'hébergeant
- une attestation sur l'honneur, sur papier libre, en précisant la date de l'hébergement
- le formulaire de demande doit être rempli et signé au stylo noir
- pour une personne mineure :
- l'autorisation parentale doit être remplie et signée à l'intérieur du dossier (en cas de divorce des parents, veuillez fournir le jugement de divorce)
 - une pièce d'identité du représentant légal

Pour un renouvellement

- une photo d'identité récente (moins de six mois) aux normes et en couleur (réalisée en photomaton agréé ou chez un photographe, il est recommandé de poser les lunettes pour ne pas avoir de reflets)
- un justificatif du domicile récent (moins de trois mois), par exemple : facture électricité, gaz ou téléphone, avis d'imposition...

Une personne majeure hébergée chez une tierce personne et n'ayant pas de facture à son nom (y compris chez les parents), devra fournir :

- une pièce justificative du domicile de la personne qui l'héberge (facture, avis d'imposition,...)
- une pièce d'identité de l'hébergeant
- une attestation sur l'honneur, sur papier libre, en précisant la date de l'hébergement
- votre ancienne carte sécurisée (attention, si elle est périmée de plus de 5 ans, vous devez fournir un acte de naissance de moins de trois mois)
- le formulaire de demande doit être rempli et signé au stylo noir
- pour une personne mineure :
- l'autorisation parentale doit être remplie et signée à l'intérieur du dossier (en cas de divorce des parents, veuillez fournir le jugement de divorce)
 - une pièce d'identité du représentant légal

Mairies agréées en Haute-Loire

Aurec sur Loire, Brioude, Brives Charensac, Chadrac, Craponne sur Arzon, Langeac, Le Monastier sur Gazeille, Monistrol sur Loire, Le Puy en Velay, Tence, Vals Près Le Puy, Vorey sur Arzon, Yssingeaux

Dans la Loire (commune limitrophe) : Firminy



ATTENTION, seulement en cas de perte ou de vol de votre C.N.I. sécurisée :

- faire une déclaration de perte en mairie ou de vol en gendarmerie
- fournir 25 € en timbres fiscaux
- fournir une copie intégrale d'acte de naissance de moins de trois mois

En cas de renouvellement anticipé (demande faite plus de 12 mois avant la date d'expiration :

- fournir également 25 € en timbres fiscaux

ATTENTION, vous avez un délai de trois mois pour récupérer votre passeport.

Passé ce délai, celui-ci sera détruit. Une nouvelle demande devra être effectuée en fournissant à nouveau les timbres fiscaux correspondants.

<u>Pré-demande en ligne</u>: https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site https://www.service-public.fr/, dans l'onglet Papiers Citoyenneté.

Grands Prix Nationaux de Musique

Historique

En 1911, à l'initiative des patronages paroissiaux, les passementiers de Saint-Just posent les "premiers jalons" de la société de gymnastique. La guerre éclate et c'est seulement en 1921 que le président fondateur, Victor Clouvel, dépose les statuts de la Jeune Garde Rubanière (J.G.R.).

Affiliée à la "Fédé" (F.S.C.F. : Fédération Sportive et Culturelle de France), cette belle société reconstituée doit fournir, comme le précisent ses statuts "des garçons sains et de bons soldats à la France", les tambours et clairons étant là, avant tout, pour faire défiler nos valeureux gymnastes.

Peu à peu, la partie musicale s'étoffe de grosses caisses et clairons basses, et se permet même de concourir à Lyon en 1934.

Il y avait aussi une troupe de théâtre qui organisait de nombreuses séances "récréatives".

La deuxième guerre mondiale met une nouvelle fois en sommeil la société, et en 1948, une équipe de dirigeants, dont Jean Mathaud et Joseph Mirandon, reprend en main la gymnastique et la musique.

La "clique" a maintenant trompettes et cors. Dans les années soixante, la J.G.R. organisera divers concours et challenges dans le département.

En 1968, la "Fédé" ajoute une note culturelle à ses activités et la J.G.R. en profite pour relancer le théâtre. La gymnastique s'est étoffée d'une section féminine, avec également du basket et du tennis de table.

La section musique n'est pas en reste grâce aux trompettes du Chambon-Feugerolles venues les rejoindre. Elle participe à son premier Grand Prix National (G.P.N.) à Lons le Saunier. A son apogée, la société comptera près de quatre cents adhérents.

Progressivement, la "batterie fanfare", comme elle se nomme maintenant, va gravir les échelons lors de divers Championnats de France. Le point culminant de ce travail sera l'obtention du G.P.N. de musique en 1998 à Issy Les Moulineaux et en 1999 à Baugé. Elle aura même l'honneur d'organiser

les concours de Ligue d'Auvergne en 1987, et les G.P.N. de musique FSCF en 1989 et 2001.

Les sections gymnatique, basket et tennis de table ayant pris leur autonomie, la section musique de la J.G.R. a continué sa route seule en créant une banda, en parallèle avec la batterie fanfare.

Elle a fêté son centenaire en 2011, ce qui fut l'occasion d'un rapprochement avec la batterie fanfare "La Laborieuse" de Dunières pour concourir ensemble aux G.P.N. de musique 2013 à Bayonne. Classé en promotion nationale, l'antichambre des G.P.N., le rassemblement nouvellement créé qui réunit des musiciens de l'est de la Haute-Loire s'est déclaré en association.

Cette association portant le nom de "Velay Synergie" a pris la décision de présenter sa candidature à la F.S.C.F. et a, cette année, l'honneur d'organiser les Grands Prix Nationaux de Musique 2017.



Vendredi 2 juin à Dunières

<u>Mairie</u>

Gymnase

21H00 : Fête de nuit - Spectacle musical "Musique en 4D" [12 €, 8 € (enfant de 6 à 12 ans), gratuit (enfant jusqu'à 5 ans sur les genoux), Lunettes fournies gratuitement].

Samedi 3 Juin à Saint Romain Lachalm

Gymnase 10h00: Concours

d'ensembles

Centre-bourg 15h00: Concours des musiques de rue

Espace Culturel

8h30: Concours

individuels

17h30: Grand Défilé

dans les rues

Samedi 3 juin à Dunières

Salle multisports

8h30 : Concours de percussions

Gymnase/Cinéma

10h00 : Concours

d'ensembles

Gymnase

21H00 : Fête de nuit - Spectacle musical "Musique en 4D"

Les G.P.N. 2017 en chiffres ...

- 2 ans de préparation
- 11 commissions
- 25 sociétés de musique
- 25 kms de guirlandes
- 170 sponsors
- 200 artistes pour la Fête de Nuit
- 400 bénévoles
- 1 200 couchages
- 4 000 repas

Samedi 3 Juin à Saint Just Malmont

Centre-Bourg

à partir de 7h00 : Buvette et tripes

Gymnase N°1

à partir de 10h00 : Concours d'ensembles

Centre-bourg

à partir de 10h00 Aubades avec Les Cors des Alpes et Les Hibiscus d'Or de la Guadeloupe

Dimanche 4 juin à Dunières

Salle du Tennis de Table

8h30: Concours de percussions

Au Gymnase

8H30 : G.P.N. de Batterie Fanfare et Harmonie

15h00 : Festival 20h30: Grand bal gratuit

Spectacle musical "Musique en 4 D"

Afin de permettre à un maximum de spectateurs d'assister à la fête de nuit des GPN 2017, le spectacle intitulé "Musique en 4D" sera donné en soirée les vendredi 2 et samedi 3 juin au gymnase de Dunières. Celui-ci sera transformé en auditorium par l'adjonction de gradins disposés de façon à ce que 900 personnes puissent, par une disposition en scène ouverte, apprécier pleinement le spectacle au plus près des acteurs. La troupe sera composée, pour la circonstance, de l'Orchestre Velay Synergie et de son groupe de musique de rues réunissant les musiciens du secteur, des deux chorales locales Méli-Mélodie et Choeur Ouvert, des élèves de l'école de musique Apausecroche, avec la participation du groupe folklorique Lous Matchicoulis, des break-dancers Sya Dembele, championne de France, et de Damani Dembele, champion du Monde dans la catégorie moins de 12 ans (du groupe Melting Force). Afin de commémorer les 50 ans de la Batterie-Fanfare de la Laborieuse de Dunières et de fêter les 5 ans de Velay Synergie, nous ferons revivre les grands moments de nos sociétés de musique, des G.P.N., de l'Auvergne et de nos villages par une rétrospective musicale de 1967 à

nos jours. Pour redonner vie aux images anciennes et magnifier les paysages de notre région, le choix a été fait de transformer des images d'archives en relief. Cellesci seront projetées sur grand écran et visualisées grâce à des lunettes carton anaglyphes (rouge-bleu). Celles-ci seront distribuées gratuitement au public qui pourra les garder en souvenir de cette soirée ou revoir les images du spectacle en se connectant sur notre site www.qpn2017.fr. Des chorégraphies expérimentales en théâtre d'ombre en relief et des images de synthèse permettant de se situer dans le temps compléteront les tableaux. Une dimension supplémentaire sera apportée par une présentation et un mélange des disciplines, retraçant les époques de la variété musicale des années 60 à nos jours, tout en créant une convivialité et une osmose avec les acteurs pour terminer en apothéose dans un esprit de fête.





Inscriptions restaurant scolaire, écoles et T.A.P.

Comme les années précédentes, les dossiers d'inscription pour le restaurant scolaire, les écoles et l'accueil de Loisirs "Pierre Royon" seront communs.

Pour les élèves des écoles publiques, il seront complétés par une fiche de renseignement pour les T.A.P. Les dossiers seront envoyés par mail dans le cadre d'une réinscription, ou <u>disponibles dans les écoles</u> pour les nouveaux élèves, <u>à partir du 2 juin</u>, et seront à retourner <u>entre le 19 et le 23 juin</u>, soit par mail à l'adresse *restoscolaire@saintjustmalmont.fr*, soit lors des permanences prévues à cet effet en mairie, aux écoles ou à l'accueil de Loisirs "Pierre Royon", ou bien pour l'école "Aux Quatre Vents" les 26 juin et 27 juin (voir tableaux ci-dessous).

Pour les TAP et/ou le restaurant scolaire, les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans l'une des écoles de la commune doivent impérativement procéder à l'inscription de chacun des enfants afin qu'il puisse bénéficier des services. **Tout dossier non complet (mail ou papier) ne sera pas accepté.**

PERMANENCES RESTAURANT SCOLAIRE

MAIRIE MAIRIE				
Lundi 19 juin	10H00-12H00	13H30-15H00		
Mardi 20 juin		13H30-16H30		
Mercredi 21 juin	8H00-10H00			
Jeudi 22 juin	10H00-12H00	14H30-16H30		
Vendredi 23 juin	8H00-12H00			
	ECOLE PUBLIQUE " LA COMMUNALE " (côté materne	lle)		
Lundi 19 juin		15H30-17H00		
Mardi 20 juin	7H30-9H00			
Mercredi 21 juin	11H00-12H00			
Jeudi 22 juin	7H30-9H00			
Vendredi 23 juin		13H00-14H00		
ECOLE PRIVEE " DON BOSCO "				
Lundi 19 juin	7H30-9H00			
Mardi 20 juin	11H00-12H00			
Jeudi 22 juin		13H00-14H00		
Vendredi 23 juin		16H30-17H30		
ECOLE PUBLIQUE " AUX QUATRE VENTS "				
Lundi 26 juin	7H30-9H00			
Mardi 27 juin		15H00-18H00		
ACCUEIL DE LOISIRS " PIERRE ROYON "				
Mardi 20 juin		17H00-18H30		
Jeudi 22 juin		17H00-18H30		

Inscriptions transport scolaire

Pour le transport scolaire, des permanences seront assurées en mairie, salle des permanences (à droite avant l'entrée de la mairie), <u>du lundi 19 au vendredi 23 juin, de 8H00 à 17H00, sans interruption.</u>

Toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans une école de la commune, un des collèges de Saint-Didieren-Velay ou de Firminy doivent impérativement procéder à l'inscription.

Tout enfant inscrit après cette permanence sera affecté en fonction des places disponibles.

Ecole La Communale

Education à la citoyenneté : le conseil des délégués

Quand?

C'est la troisième année maintenant que les élèves de l'école élisent leurs délégués. Ces derniers se réunissent une fois par période afin de débattre des problèmes que les élèves rencontrent dans la vie scolaire.

Toutefois, leur rôle ne se limite pas à la résolution de situations délicates. Ils sont aussi force de proposition pour les projets de l'école.

Ils ont ainsi organisé cette année un concours de dessin et sont en train de planifier une collecte au profit des Restos du Coeur.



Pourquoi?

Cette démarche a pour objectif de rendre les élèves acteurs de leur parcours scolaire et de les conduire ainsi à se responsabiliser. Afin de ne pas limiter les effets de l'action, le choix a été fait par l'équipe pédagogique de changer les délégués chaque année et de ne pas autoriser le cumul des mandats dans le temps. La règle de la parité est également appliquée afin que filles et garçons soient équitablement représentés.

Par ailleurs, l'ensemble des élèves est associé au débat réflexif au travers des réunions de préparation et de retour qui ont lieu avant et après les conseils dans chaque classe.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de l'élève qui est apparu lors de la dernière réforme et qui doit permettre à chaque élève de construire un regard éclairé sur la société qui l'entoure.



Cette action a été conduite de A à Z par les délégués. C'est des enfants qu'est née l'idée de conduire une action solidaire. L'équipe enseignante a alors étudié la faisabilité des actions et a proposé au conseil trois démarches possibles. Par un vote, le conseil a choisi la collecte au profit des Restos, et plus particulièrement pour les enfants.

Les enseignants ont ensuite pris les contacts nécessaires avec les responsables locaux et départementaux. Lors d'un conseil extraordinaire, les délégués organisaient la collecte (affiche, communication, planning....). Ils présentaient le projet aux autres élèves, mais également aux parents lors des portes ouvertes. La collecte était lancée. Enfin, les délégués ont reçu la visite du délégué aux écoles des Restos du Coeur de la Haute-Loire.

Projet cirque

Tous les élèves des classes de l'école maternelle participent cette année à un projet cirque.

Après avoir assisté en février à un spectacle de clown, ils ont bénéficié des interventions de l'association "l'Hurluberlu". Le moniteur est venu tous les vendredis matin afin de faire découvrir aux enfants les arts du cirque et de préparer la petite représentation pour les parents du 15 mai dernier au Gymnase N°1.

Laissant avant tout les enfants s'exprimer Jonathan le moniteur les a conduit à développer des habiletés dans les différents domaines du cirque : jonglerie, acrobatie, équilibre, clown et expression.



Inscriptions

Willy Berthasson, directeur de l'école, se tient à votre disposition pour inscrire les enfants nés en 2015, 2014 et avant. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04 77 79 12 16. Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet de l'école avec le lien http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430546K/.

Ecole Don Bosco

Pleins feux sur la lecture !!!

La maitrise de la lecture reste un objectif central de l'école. C'est pourquoi cette année, les projets de classes s'articulent autour du développement de l'imagination, de l'enrichissement des connaissances du monde et de la construction de soi.

Au cours d'activités de lecture, les plus jeunes entendent des textes lus ou racontés, les plus grands travaillent la compréhension, se préparent à une lecture de plus en plus fluide et expressive.

Voici quelques extraits!



Le spectacle de Gigote et le dragon a emporté les enfants des classes de maternelle dans le rêve et l'imagination!

L'histoire a été exploitée par la suite dans de multiples activités pédagogiques dans chaque classe.

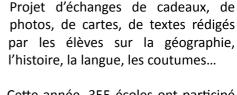


Moment de lecture à la BCD

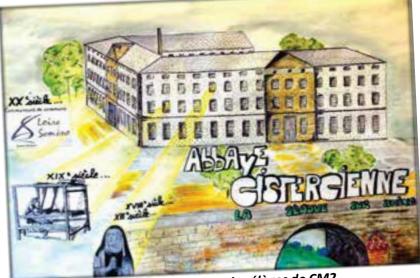


Préparation des enveloppes

Les élèves de CM2 ont fait des recherches sur l'histoire de l'abbaye afin de réaliser une affiche pour participer à un concours national sur le patrimoine.



Cette année, 355 écoles ont participé dans 22 pays européens.



Affiche réalisée par les élèves de CM2

Inscriptions

Votre enfant peut être accueilli au sein de l'école dès l'âge de deux ans. Un nouveau pôle pour les classes de maternelle est en cours de réalisation.

Vous pouvez contacter Isabelle Cursoux, directrice de l'école, au 04 77 35 60 74, pour visiter l'école et rencontrer les enseignantes. Vous trouverez également toutes les informations utiles sur le site internet de l'école avec le lien www.ecole-donbosco.fr.

A bientôt à l'école Don Bosco!

Ecole Aux Quatre Vents

Les cinéastes en herbe...

Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé cette année à un projet proposé par l'Education Nationale dont l'objectif était de créer son propre film d'animation. Deux personnes sont intervenues à deux reprises dans la classe. Après avoir découvert l'histoire du film d'animation et les différentes techniques, ils ont inventé un scénario par groupe, qu'ils ont ensuite réalisé. Les films seront prochainement consultables sur le site internet de Canopé.

Compte-rendu d'expériences

1ère intervention : définir le film d'animation, son histoire, essayer différentes techniques.

"Lors de la première séance, les intervenants se sont présentés et ont expliqué les différentes manières de faire des films d'animation : les films en pâte à modeler, en dessin ou avec des personnages réels. Parfois, les films sont réalisés par ordinateur comme "Blanche Neige". Nous avons visionné des extraits de films utilisant ces procédés, et nous avons observé des bobines de film. Ensuite, nous avons manipulé des flip-books, des zootropes, des praxinoscopes, et même créé des flip-books." Syam VALENTIN, élève de CM2

"Les premiers films d'animation étaient en noir et blanc." Clémence JONAC, élève de CM1

"Nous avons pris des photos d'un puzzle qui se fait petit à petit. Nous avons aussi fait bouger des images sur un fond." Lisa MARCONNET, élève de CM2.

2ème intervention : créer le film d'animation après avoir inventé le scénario en classe.

"Pour créer un film d'animation, il faut d'abord trouver un scénario, puis créer des décors et faire les personnages. Ensuite, il faut prendre des photos sans bouger l'appareil, et en bougeant très peu les personnages." Hugo LAURENSON, élève de CM2 "Lors de la deuxième séance, on a fait les photos. C'était bien. On est passé groupe par groupe. A la fin, on a visionné nos films uniquement sur l'appareil photo." Eloïse FAVARD-JASSERAND, élève de CM1.

Films réalisés par les élèves

•1er film:

Zoé VINCENT, élève de CM1 : "Dans mon groupe, il y avait Lola, Eloïse, Zoé, Robin, Rubens et Hugo. Nous avons travaillé à partir du dessin. Nous avons mis longtemps pour tout dessiner."

Rubens TEIXERA, élève de CM2 : "On a commencé par expliquer l'histoire aux intervenants puis on a pris des photos successivement."

Robin MARTEL, élève de CM1 : "C'était l'histoire d'une pieuvre qui sortait de la mer pour aller sauver ses amis enfermés dans l'aquarium d'un restaurant."

Lola PELC, élève de CM1 : "Cela a pris beaucoup de temps, mais le film n'est pas très long !"

•2^{ème} film :

Anaïs SOUVIGNET, élève de CM1 : "On a fait une pyramide, il y avait Loriane, Clémence, Emilie, Lisa et Stécy."

Emilie SOUVIGNET, élève de CM2 : "C'est une pyramide qui se déconstruit."

Stécy RIOS, Loriane BUGNAZET, élèves de CM1-CM2 : "On a pris des photos à chaque fois qu'une personne se rajoutait ou s'enlevait."

•3ème film:

Coline BOUTON, élève de CM2 : "Dans mon groupe, il y avait Syam, Estelle et Mélina. Le titre de notre histoire était "L'aménagement". Nous avons fait ce film d'animation avec des Playmobils et des boîtes en cartons. C'était très intéressant."

Mélina BOUTTE, élève de CM1 : "C'était bien. On a commencé par faire sortir des objets d'un camion. La famille a commencé par visiter la maison. Puis, elle a installé des meubles et des affaires...On s'est bien amusé."

Estelle BUGNAZET, élève de CM2 : "Pour faire un film d'animation, il faut un appareil photo, un scénario et un endroit plat. Il faut décaler les objets un tout petit peu et faire une photo à chaque fois. C'était trop bien."

•4ème film:

Mickaël DILMI, élève de CM2 : "J'ai commencé par écrire un court scénario, ensuite j'ai réalisé les décors et inventé les personnages en pâte à modeler."

Ilann ZAGAROLI, élève de CM1 : "J'étais avec Mickaël. Le film d'animation s'appelait "Dans le noir". C'était un film d'horreur. J'ai adoré ce film."





Association des Loisirs Malmontais (A.L.M.)

L'Association des Loisirs Malmontais - Saison 2

L'A.L.M. propose, pour la deuxième année consécutive, des temps de partage de loisirs culturels et sportifs.

L'ensemble des manifestations proposées en 2015-2016 sont reconduites en 2016-2017.



Le méchoui devient un incontournable et sera reconduit pour la troisième fois en septembre 2017.

La seconde scène ouverte a eu lieu en février 2017 et a révélé de nouveaux talents, dans une ambiance toujours très festive.



Une soirée paella sera proposée en mai, la marche de la transhumance aura lieu en juin et une soirée Halloween en novembre.

Un voyage à Vallon Pont-d'Arc, axé sur la visite de la caverne du pont d'Arc et la découverte de la spéléologie est à l'étude.

L'association souhaite continuer à proposer des loisirs participatifs pour développer le vivre ensemble.

Etoile Gymnique

Saison 2016/2017



Les gymnastes de l'Etoile Gymnique (18 jeunesses et 20 poussines) ont montré une nouvelle fois de belles performances lors des six dernières compétitions. Nous leur faisons confiance pour continuer sur cette voie le reste de la saison.





L'obstination, la volonté des gymnastes en compétition, la joie des quinze enfants venant pratiquer la gymnastique en loisir, la présence de Mattéo et Nasser entraîneurs Diplômés d'Etat qui viennent renforcer les rangs des moniteurs bénévoles, et le désir du bureau de faire vivre ce club toute l'année par diverses journées d'animation (Halloween, Noël, Carnaval,...) font vivre le club dans la bonne humeur.

Nous participons également aux diverses manifestations de la commune (Téléthon, défilés,...).

Cette année, deux de nos jeunesses s'investissent un peu plus en se formant afin d'entraîner les plus jeunes.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, parents, juges de l'association Etoile Gymnique qui, lors de la compétition organisée à Saint Just Malmont le 5 mars dernier, sont venus prêter main forte.

En donnant de votre temps, vous contribuez au succès de telles compétitions. Par votre soutien, vous assurez l'avenir du club. Nous vous en sommes vivement reconnaissants.

Merci mille fois pour contribution et votre solidarité. Nous vous félicitons pour tout ce que vous faites pour accompagner notre association de gymnastique.

Nous vous rappelons que l'association Etoile Gymnique propose également de la Danse Africaine avec

propose également de la Danse Africaine avec le Groupe "Doni Doni", du Cirque avec Michael, et la nouveauté de cette année, du Break Dance, cours encadrés par Melting Force, avec Damani Dembele, champion du monde, et Sya Dembele, championne de France.





Nous vous attendons tous pour le gala de fin d'année qui aura lieu le samedi 24 Juin 2017.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Départs



Le 25 février dernier a eu lieu une cérémonie en l'honneur de l'Adjudant-Chef André Moine, adjoint au Chef de Centre, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Au terme de trente-deux ans de service, il a reçu les hommages à la hauteur de son engagement, notamment pour le Centre de Secours, au sein duquel il a occupé les fonctions d'adjoint au Chef de Centre et de responsable des J.S.P. (Jeunes Sapeurs Pompiers), et aussi au bureau de l'Amicale en effectuant plusieurs mandats dont celui de trésorier pendant six ans. Au cours de cette cérémonie, il a été élevé au grade de Lieutenant Honoraire.



De nombreux invités avaient répondu présents : l'ensemble des pompiers actifs, retraités et JSP du centre de secours saint-justaire, les centres de secours voisins, la municipalité, la gendarmerie, la famille et les amis de "Dédé". Après les discours des autorités, ce n'est pas sans émotion que Dédé a pris la parole. Pour son investissement auprès des J.S.P., ces derniers lui ont offert une photo souvenir!

Dédé, un grand merci et bonne retraite.... Et surtout, bonne intégration au sein de l'Amicale des anciens pompiers!

Notre infirmière S.S.S.M. (Service de Santé et de Secours Médical), Marion Fournel, a décidé d'arrêter pour des raisons de santé. Merci à toi aussi pour ces neuf années au centre de secours, pour ton implication au sein de l'Amicale où tu a occupé les fonctions de trésorière pendant quatre ans. Bon rétablissement et saches que les portes de la caserne te seront toujours ouvertes!

Renouvellement du bureau

Le président de l'Amicale, Adjudant Christophe Besset, occupe désormais les fonctions d'adjoint au Chef de Centre. Il a demandé à être remplacé. Lors de l'assemblée générale, le vote a désigné un nouveau bureau.

Président : François Mathaud; Secrétaire : Guillaume Martin; Trésorier : Christine Boute; Membres : Thibault Gérenton, Kentin Jacquemart, Rémy Royon, Bernard Samuel, Maxime Sorek, Sébastien Cheucle, Ludovic Ballandraux, Chef de Centre, étant membre de droit.



Un grand merci à Christophe pour son dynamisme, son engagement, sa disponibilité, ses idées et son entrain pendant ces quatre années de présidence.

Sport

Le parcours sportif à Dunières, où l'équipe, emmenée par les coachs Thomas Cuerq et François Mathaud, a terminé dans le haut du tableau.

Le cross à Saint Jeures a connu une belle participation du centre à l'occasion du dernier cross de l'Adjudant-Chef André Moine. Une mention spéciale est à décerner au Sapeur Bastien Cuerq et au Sergent Patrice Royer qui ont défendu les couleurs de la Haute Loire au cross national à Laon dans l'Aisne. Félicitations!

La préparation se poursuit dans d'excellentes conditions sur notre beau terrain d'entraînement pour le prochain parcours sportif qui aura lieu en mai à Brioude.

Mouvements de personnel

Parallèlement aux départs d'André Moine et de Marion Fournel, trois nouvelles recrues ont intégré le centre de secours : Théo Mailliez, Bastien Cueq, et Rémy Carrot, ces deux derniers étant issus des J.S.P.

Participation à la vie de la commune

Pour la Fête Patronale, les classes en 6 ont organisé un défilé dans les rues de Saint Just, et le soir, le repas campagnard fut mitonné par nos soins... pomme de terre-saucisse pour 600 convives. En septembre, l'association "Timothé Petit Coeur" avait organisé sa marche annuelle.

A cette occasion, nous avons fait chauffer le repas pour les marcheurs! Le Téléthon dans la commune s'est déroulé les 25 et 26 Novembre. Comme d'habitude, la manifestation s'est terminée par le traditionnel jambon au foin! A noter que, cette année encore, nos J.S.P. et leurs formateurs ont effectué la marche du Téléthon, mais en courant! Bravo.



Devenir sapeur pompier volontaire... Y avez-vous déjà pensé?

Le centre des sapeurs pompiers de Saint Just Malmont lance un appel à la population!

- Vous avez entre 20 et 50 ans ?
- Vous voulez booster votre quotidien ?
- Vous êtes étudiant ou actif ?
- Vous pouvez vous rendre disponible, notamment en semaine?
- Vous avez l'esprit d'équipe ?
- Vous aimez l'action et vous pratiquez une activité sportive ?
- Vous avez envie de vous épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres dans le cadre d'un service public ?
- Vous êtes infirmier (ière) ?

Si vous êtes intéressé(e), envoyez-nous une lettre de motivation et votre CV à l'adresse suivante :

Caserne des Sapeurs Pompiers Les Grangers 43240 SAINT JUST MALMONT

Tous les dossiers seront examinés par le conseil de centre, et dans tous les cas une réponse vous sera donnée.

Haut Pilat Interfoot (H.P.I.)

Le HPI rempli la salle des expositions

Les dirigeants du Haut Pilat Interfoot avaient choisi la commune de Saint Just Malmont et sa salle des expositions pour organiser le dimanche 12 mars son loto annuel.

Cette manifestation a réuni, entre 14H00 et 18H00, approximativement 130 participants venus bien sûr de Saint Just Malmont, mais également des communes environnantes.



Six parties se sont déroulées tout au long de l'après-mdi, dont certaines spécifiques aux enfants qui ont pu remporter des places de match de l'A.S.S.E., des stages de football à Saint Genest Malifaux valables en juillet, des ballons.

Le gros lot (un sèche-linge) a été remporté par un grand-père, Jean Sanchez, qui cumule plusieurs fonctions au sein du club : joueur en + 40 ans et éducateur des U7.



Cette manifestation fait partie prenante du projet associatif du club qui prévoit, en plus de proposer la pratique du foot pour tout âge, de développer la vie associative dans les lieux où le club est implanté.

Li-Ann Alexandre, 26ème ceinture noire de judo

Li-Ann Alexandre vient d'offrir aux Arts Martiaux du Velay une nouvelle ceinture noire. Agée de 15 ans, cette grande championne, qui combat en catégorie cadette 2^{ème} année, est devenue la 26^{ème} ceinture noire du club.

Le parcours de Li-Ann est académique. A 6 ans, après avoir essayé la gymnastique, ses parents l'ont "poussé" vers le judo, un sport où elle pourrait davantage se surpasser et prendre de l'assurance. Elle a donc commencé à fouler le tatami du club avec Patrice Palhec, le professeur à cette époque. Puis, au fil des années, elle a été l'élève de Brice Texereau, Aurélien Palhec et Renaud Bayt.

Afin d'obtenir la ceinture tant convoitée, Li-Ann a passé avec succès les trois épreuves requises.

Tout d'abord, il lui a fallu effectuer les katas, qui sont une démonstration de mouvements imposés, des exercices de style et de concentration qui constituent la source même des principes du judo.

Ensuite, elle a dû passer l'épreuve d'arbitrage lors de laquelle elle était évaluée en tant que commissaire sportif lors d'une compétition officielle.

Enfin, la dernière condition pour l'obtention du fameux graal est l'acquisition de 100 points en compétition.

Li-Ann a préparé ses katas avec sa partenaire, Thelma, et Renaud Bayt, qui les a entrainées trois fois par semaine durant près de deux mois.

Le 18 juin dernier, elle a présenté ses katas avec succès à Lyon, à la Maison du Judo, devant un jury de judokas expérimentés. Elle a réussi l'épreuve d'arbitrage à Riorges le 5 novembre dernier. Quant à ses points en championnats, elle les a acquis tout au long de sa 1ère année de cadette.

L'obtention de la ceinture noire a apporté à la jeune saint-justaire non seulement une grande fierté, mais également la plus belle des récompenses, le fruit de longues années de travail. "C'est un peu comme un rêve qui s'est réalisé" dira-t-elle.

Pour la suite, Li-Ann entend continuer la pratique du judo en forme "loisir", en faisant quelques compétitions, mais elle n'a pas pour objectif d'atteindre le haut niveau. "J'ai fait le choix de ne pas partir en Pôle Espoir, je veux continuer à me

défouler et me faire plaisir". Elle s'entraîne tout de même trois fois par semaine, et est souvent contrainte de combattre à Saint-Etienne pour trouver une véritable opposition.

Son parcours a été couronné par de nombreux titres. Depuis qu'elle est "benjamine", Li-Ann s'est régulièrement hissée sur les podiums des championnats départementaux et régionaux.

Parmi ses plus beaux souvenirs, Li-Ann retiendra les Championnats Inter-Régions, les "Quarts de France", en 2015, où elle décroche une 3ème place en battant la championne et la vice-championne régionales, à la surprise de tous. Cette performance lui offrira sa place dans l'équipe de la Loire pour les Championnats de France par équipe, près de Paris, où elle terminera 5ème parmi les élites du judo.

Enfin, la même année, elle a remporté, à Toulouse, un tournoi international, le "Top ippon". "Au moment de monter sur le podium, la Marseillaise a retentit, ce fut un grand moment d'émotion dont je me rappellerai sans doute toute ma vie".

C'est lors de l'assemblée générale du club en juin prochain que la championne recevra officiellement sa ceinture noire. C'est une belle consécration pour cette sportive discrète, humble et valeureuse, et une grande satisfaction pour ses professeurs qui l'ont entrainée, coachée et soutenue tout au long de ces années, et enfin une belle reconnaissance pour les Arts Martiaux du Velay.



Li-Ann avec son entraîneur Renaud Bayt

Emma et Manuela, deux étoiles montantes de la danse

Cette année encore, Emma Galant et Manuela Allois, deux brillantes danseuses saint-justaires, continuent de porter haut les couleurs de la commune.

Elles se sont de nouveau illustrées lors du concours régional de danse de Bourg en Bresse en février dernier.

Depuis de nombreuses années, les jeunes championnes pratiquent la danse au sein de l'école de danse Gonon-Buisson à Firminy. Leur assiduité à l'entrainement et leur détermination à réussir ne sont pas de vains mots pour les deux danseuses, et elles l'ont prouvé.

Manuela Allois a obtenu une médaille d'or régionale en danse modern jazz.

Quant à Emma Galant, le jury lui a décerné une médaille d'argent en danse contemporaine, et une médaille d'or nationale en modern jazz, à l'unanimité des quatre membres. Celui-ci l'a même reclassée en "pratique amateur avancée". Cette performance lui a ouvert les portes du concours national qui se déroulera fin mai à Châlons en Champagne.



Emma Galant, Elsa Gonon et Manuela Allois

Pour la plus grande fierté de sa professeure de danse, Elsa Gonon, Emma va concourir à ce très haut niveau pour la deuxième année consécutive. Parmi plus de 3000 danseurs venus de France et d'outre mer, la jeune saint-justaire espère briller au firmament des étoiles de la danse!

Depuis le début de l'année, les actes d'incivilité à répétition nous inquiètent.

Après les dégradations de biens publics, les tags sur les bâtiments publics ou les propriétés privées, et également les déjections humaines "projetées" de manière intentionnelle dans les toilettes publiques, les auteurs de ces actes malveillants ont franchi un cran en s'en prenant désormais aux matériels de secours et de sécurité, ainsi qu'aux moyens mis en place pour maintenir la salubrité et la propreté de la commune.

En effet, dernièrement, et à plusieurs reprises, des bouches d'incendie ont été ouvertes et des containers à ordures ménagères ont été incendiés. Rappelons que la mauvaise manipulation des bouches d'incendie peut d'une part perturber le réseau d'alimentation en eau potable de la commune, et d'autre part modifier la pression et le débit de l'ensemble des poteaux incendie du réseau, ce qui peut, en cas d'incendie, gêner et retarder l'intervention des services de secours et d'incendie. Quant à l'incendie des containers, celui-ci peut dégénérer et se propager à d'autres biens ou habitations.

De plus, le tapage nocturne perdure dans certains secteurs de la commune et trouble la quiétude des riverains.

Le domaine public doit demeurer un lieu serein d'échange et de vivre ensemble, et non un lieu accaparé par quelques apprentis délinquants, souvent mineurs, dont les déambulations nocturnes ne semblent pas inquiéter les parents concernés, visiblement dépassés.



Afin de prévenir ces situations, la municipalité utilise désormais les services d'une société de sécurité et de gardiennage le weekend. La société de sécurité effectuera des rondes en véhicule et à pieds, dans le centre-bourg et sur des zones spécifiques de la commune. Les agents de sécurité effectueront cette mission à des horaires irréguliers et seront en lien étroit avec la gendarmerie. Les chauffards ou autres individus peu respectueux de la quiétude des habitants seront systématiquement réprimandés ou interpellés par les forces de gendarmerie. Il n'est pas question que quelques individus imposent leur petite loi aux saint-justaires.

La municipalité a pris toutes les garanties nécessaires en vérifiant le parfait agrément de l'entreprise Assure Sécurité 43. Les agents de cette société disposeront d'une carte professionnelle et d'une seconde carte avec le tampon de la mairie et la signature du maire.

Ce nouveau service, financé grâce aux gains réalisés dans le cadre de la démarche instaurée par la municipalité concernant les économies d'énergies, n'engendre pas de coût supplémentaire sur le budget de fonctionnement.



... Renaud Bufferne, chargé de communication au S.I.C.T.O.M. Velay-Pilat

Depuis treize ans au Sictom, il a en charge, entre autres, la réalisation des supports de communication, la gestion des déchetteries, les interventions dans les écoles et l'organisation de réunions publiques...

Pouvez-vous nous présenter le S.I.C.T.O.M. ?

Le Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (S.I.C.T.O.M.) "Velay-Pilat", créé en 1982 à l'initiative de 13 communes de la Loire et de la Haute-Loire, est aujourd'hui basé à Saint Just Malmont. Il a pour compétence la gestion des déchets de 24 communes, soit plus de 37 000 habitants.

trentaine d'agents (personnels Comptant une techniques administratifs, agents au Centre d'Enfouissement, gardiens de déchetterie, mécaniciens, chauffeurs et/ou opérateurs de collecte, et chauffeurs pour la collecte des bennes de déchetterie), le S.I.C.T.O.M. Velay-Pilat gère l'installation de stockage des déchets non dangereux (I.S.D.N.D.) du Combau, situé sur la commune de Saint Just Malmont (lieu-dit Bruchères).

Ce centre, placé sous la responsabilité de trois agents, permet de traiter et d'enfouir tous les déchets dits "ultimes", c'est à dire non recyclables (ordures ménagères, déchets industriels banals, etc.).

Des casiers de stockage parfaitement étanches, appelés "alvéoles", accueillent les ordures et permettent de récupérer les jus (ou lixiviats) provenant de leur dégradation, acheminés vers une cuve par un système de pompage, puis traités par notre station d'épuration. Les gaz issus de la dégradation des déchets sont également récupérés afin de les transformer en électricité. Les casiers sont construits au fur et à mesure, en fonction des besoins du syndicat. Tous ces aménagements garantissent l'exploitation du site sans effets néfastes sur l'environnement naturel.

Le syndicat, en plus de la collecte des ordures ménagères et des bacs de tri sélectif, gère également les déchetteries de Saint Just Malmont, Aurec sur Loire, Bourg Argental et Saint Genest Malifaux. Celles-ci sont, rappelons-le, non polluantes et n'engendrent aucun désagrément visuel ou olfactif pour les populations riveraines.

Quatre types de collecte sont organisés à destination des ménages :

- ==> La collecte des ordures ménagères
- ==> La collecte du verre
- ==> La collecte des emballages légers
- ==> La collecte des journaux magazines



Comment voyez-vous l'avenir?

Malgré une petite prise de conscience qui permet de constater, chaque année, une baisse d'ordures ménagères faisant diminuer le volume de déchets non recyclables, il reste encore de gros efforts à faire.

Chacun de nous devra donc modifier ses comportements :

- influer sur les habitudes de consommation que ce soit pour le S.I.C.T.O.M. ou pour le bien-être de la planète
- pas forcément s'imposer une contrainte mais avoir d'autres réflexes
- en sachant que chaque acte d'achat a des conséquences, il convient de privilégier l'achat "local"
- changer ses habitudes de consommation pour aller dans le sens de réduction des déchets et privilégier les achats sans emballage (celui-ci étant essentiellement un produit de marketing)
- inciter au compostage
- interpeller aussi sur le gaspillage alimentaire (30 % de la nourriture mondiale finit à la poubelle)
- sensibiliser les enfants à la sur-consommation
- enfouir de moins en moins de déchets possibles

Pour conclure, le meilleur déchet c'est celui que l'on ne produit pas...

Des erreurs de tri persistent malgré la bonne volonté de la population, il convient donc de rappeler les principales consignes. L'implication de chacun permettra de réduire les coûts de la collecte d'ordures ménagères. Pour information, un casier de stockage coûte 1,5 millions d'euros, pour une durée de vie de quatre ans. A nous d'en prolonger la longévité en intensifiant la pratique du tri sélectif et en ne dirigeant vers le site d'enfouissement que les déchets ultimes.

DANS LES CONTAINERS JAUNES, JE DÉPOSE :



Magazines, journaux & prospectus



Emballages cartonnés



Enveloppes, lettres & papiers



Livres & cahiers





Emballages métalliques



Briques alimentaires

Bouteilles plastiques



Flacons en plastique

Les cartons de plus gros volume aplatis doivent être directement déposés à la déchetterie.

DANS LES COLONNES À VERRE, JE DÉPOSE :



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre (sans couvercle)

DANS LES CONTAINERS JAUNES, JE NE DÉPOSE PAS :



Barquettes en polystyrène



Pots en plastique



Ferraille



Films et sacs plastiques (y compris emballage revues)



(bouteilles, bocaux,...)



Papiers sales ou gras (mouchoirs, essuie-tout,..)

DANS LES COLONNES À VERRE, JE NE DÉPOSE PAS :



Vaisselle, faïence et porcelaine



Ampoules



Vases et pots de fleurs



Vitres ou verres brisés



Plats et saladiers



Flacons de parfum



Les déchets sauvages en quelques chiffres :

- ♦ 88 000 tonnes par an en France
- 60 000 tonnes dans les cours d'eau
- ♦ 23 000 tonnes sur les bords des routes
- 4 200 tonnes sur les plages
- ♦ 70 tonnes en montagne

Horaires déchetterie Saint-Just-Malmont :

Lundi et vendredi: 13h30 - 17h

Mardi et jeudi : Fermée

Mercredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Du 1er mai au 30 octobre, la déchetterie reste ouverte jusqu'à 18h00 les soirs d'ouverture.



JUIN

Vendredi 2 - Salle des Expositions

Collecte de Sang

Amicale Donneurs de Sang Bénévoles

Vendredi 9 - Ancien Stade

Kermesse Ecole La Communale

Sou des Ecoles Publiques

Vendredi 9 - Complexe Sportif

Concours de Pétanque ouvert à tous

Saint-Just Pétanque

Samedi 10 et Dimanche 11 - Ancien Stade

Fête d'Eté

Comité des Fêtes

Samedi 17 - Gymnase N°1

Spectacle Ecole Don Bosco

APEL

Vendredi 23 - Place de la Mairie Fête de la Musique

Samedi 24 - Gymnase N°2

Gala de Gymnastique

Etoile Gymnique

Dimanche 25 - Gymnase N°1

Tournoi Tennis de Table

Tennis de Table St Just Malmont

Vendredi 30 - Stade de Malmont

Kermesse Ecole Aux Quatre Vents

APE Ecole de Malmont

Vendredi 30 - Salle polyvalente

Spectacle Musical

Ecole La Communale

AOÛT

Lundi 7

Voyage Annuel

Comité des Fêtes

Samedi 26 - Boulodrome

Challenge Jean Courbon

Boule Amicale

JUILLET

Samedi 1er - Gymnase N°2

Gala de Gymnastique

Jeune Garde Féminine

Dimanche 2 - Centre-Bourg

Vide-Grenier

Comité des Fêtes

Vendredi 7 - Ancien Stade

Kermesse Ecole Don Bosco APFL

Vendredi 14 - Centre-Bourg Cérémonie Fête Nationale

Dimanche 23 - Place de la Mairie Spectacle Interfolk - Malaisie

SEPTEMBRE

Samedi 2 - Centre-Bourg

Fête Patronale (manèges et attractions, défilé vélos fleuris, corso des classes en 7, retraite aux flambeaux, buvette Comité des Fêtes et repas campagnard Sapeurs-Pompiers)

Samedi 2 - Salle Polyvalente

Banquet des Classes en 7

Comité d'organisation des Classes en 7

Dimanche 3 - Centre-Bourg

Fête Patronale (manèges et attractions, réveil en fanfare)

Lundi 4 - Centre-Bourg

Fête Patronale (manèges et attractions)

Lundi 4 - Boulodrome

Soupe aux Choux

Boule Amicale

Vendredi 8 - Complexe Sportif Fête du Sport

Samedi 9 - Gymnase N°1

Forum des Associations

Samedi 16 et Dimanche 17 - Gymnase N°1

Festival U13 (sous réserve)

Basket-Club

Dimanche 17 - Salle Polyvalente

Marche et Repas

Timothé Petit Coeur

Samedi 30 et Dimanche 1er Octobre - Salle Polyvalente

Spectacle de Théâtre

Just'Pour Le Plaisir